

L'Office municipal d'habitation (OMH) de Laval voit à l'administration et au développement de logements sociaux pour personnes et familles à revenu faible et modéré, et assure un milieu de vie et des services adaptés aux besoins de sa clientèle.

En pleine croissance, l'OMH de Laval propose des défis stimulants, dans une ambiance de travail agréable et conviviale, ainsi qu'une rémunération et des conditions de travail des plus compétitives!

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour le poste affiché doivent transmettre leur CV via la section Emplois de notre site web à www.omhlaval.ca

Profil du poste

Titre du poste:	Concierge RAM
Service:	Services techniques
Relève de:	Contremaître aux immeubles des services techniques

Horaire de travail:	38.75 heures / semaine
Niveau:	
Échelon d'entrée:	Échelon x (18,68 \$ selon qualifications et expérience)
Entrée en poste :	Dès que possible

Sommaire du poste

Sous la direction du ou de la contremaître des services techniques, le ou la concierge doit effectuer un ensemble de fonctions d'entretien, de nettoyage des biens meubles et immeubles de l'Office, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'immeuble. Il a aussi la responsabilité de rapporter à son supérieur tout bris ou anomalies constatés sur les biens meubles ou immeubles à être corrigés ou réparés. Il a également la responsabilité d'entretenir les équipements, outils et matériaux mis à sa disposition.

Principales responsabilités

- Conciergerie extérieure saisonnière ou périodique :
 - o Déneiger, déglacer, sabler les aires de circulation, de stationnement et de drainage de surface;
 - o Déneiger les balcons communautaires, les toitures et les marquises;
 - o Déneiger les fenêtres du sous-sol et les sauts-de-loup;
 - o Déneiger les bornes-fontaines sur les rues non municipalisées;
 - o Poser les balises pour fins de déneigement;
 - o Ranger les équipements tels bancs, clôtures et autres;
 - o Nettoyer, vider et s'assurer du bon fonctionnement du système de drainage;
 - o Vérifier le fonctionnement des prises électriques extérieures;
 - o Débarrasser les gouttières et les drains de toiture;
 - o Balayer et racler les aires extérieures;
 - o Replacer, remplacer les parties endommagées des tuiles, dalles, des gazons, des clôtures et des panneaux de signalisation;
 - o Nettoyer les aires de stationnement et les aires de circulation extérieures;
 - o Ramasser les ordures et nettoyer les espaces à vidanges.
- Conciergerie intérieure :
 - o Laver les fenêtres, les moustiquaires, les portes communes (ou privées non accessibles);
 - o Vérifier la ventilation et le chauffage des salles à déchets (prévention des mauvaises odeurs);
 - o Passer la balayeuse, balayer, nettoyer, laver, cirer les planchers des corridors, des halls d'entrée, des ascenseurs, des espaces communautaires, des buanderies et divers locaux;
 - o Décaper, balayer, nettoyer, laver, cirer les planchers, les escaliers des aires communautaires;
 - o Nettoyer, laver, épousseter, vérifier le fonctionnement des ampoules, des filtres, des équipements et des accessoires de services, tout en effectuant le remplacement au besoin;
 - o Sortir et entrer les contenants à déchets et de recyclage, nettoyer, laver et désinfecter les pièces et accessoires.
- Tâches de nature connexe :
 - o Informer les locataires du fonctionnement des équipements mis à leur disposition;
 - o Signaler toute défectuosité apparente de construction à son supérieur;
 - o Assister le préposé à l'entretien sur demande;
 - o Effectuer toutes autres tâches connexes.

Profil des compétences et qualifications requises

Formation / Expérience / Certification

- Diplôme ou attestation de fins d'études secondaires de niveau V;
- Expérience de trois ans dans le travail d'entretien ménager, de nettoyage des biens meubles et immeubles;
- État de santé permettant un effort physique (examen médical obligatoire);
- Doit posséder un permis de conduire valide;
- L'utilisation de son propre véhicule est requise pour fins du travail.

Compétences et aptitudes requises

- Capacité de comprendre et de suivre des instructions;
- Capacité de travailler en équipe;
- Capacité de travailler de façon autonome;
- Capacité de communiquer.